

# Vous êtes propriétaire foncier ou simplement citoyen, comment pouvez-vous agir ?

**En évitant la dégradation de vos pelouses sèches par un changement de vocation irrémédiable.**



**En faisant savoir leur existence afin qu'elles soient répertoriées par les associations environnementales et les institutions compétentes.**

**En empêchant les buissons de proliférer, en assurant un entretien régulier, éventuellement via un éleveur local.**

**En déléguant cette gestion à un Conservatoire d'espaces naturels. Celui-ci propose un engagement réciproque en faveur de la biodiversité, souple et sans frais pour le propriétaire (convention, obligation réelle environnementale, etc.)**



## VOTRE CONTACT



Maison forte 69390 VOURLES  
tél. 04 72 31 84 50  
antenne Ardèche-Drôme  
tél. 04 75 36 30 59  
antenne Ain  
tél. 04 74 34 98 60



*Ci-dessus, la gagee des rochers et la pulsatile rouge, Ci-contre la pie-grièche écorcheur.*



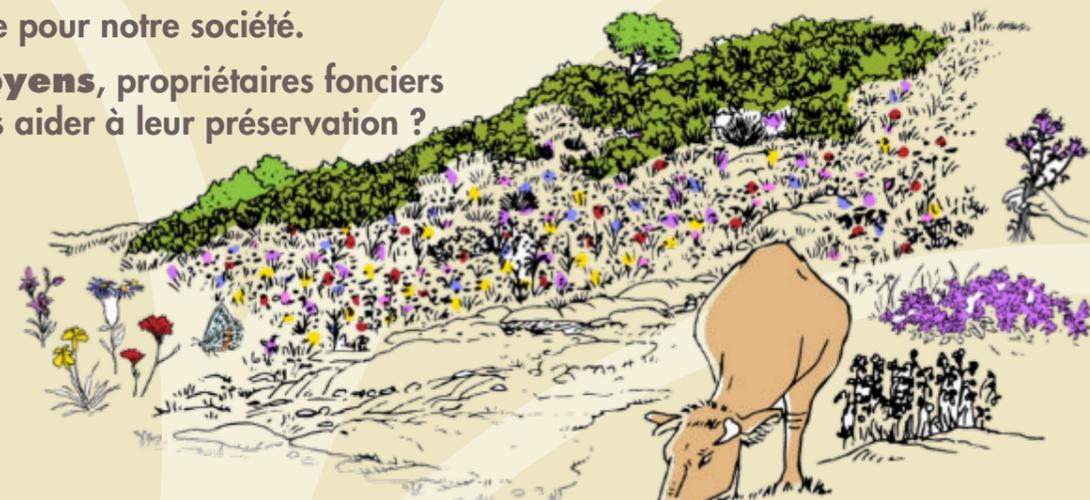
## LES PELOUSES SÈCHES

### Un patrimoine commun

Les pelouses sèches constituent une richesse culturelle et paysagère pour notre société.

**Comment les citoyens, propriétaires fonciers volontaires peuvent-ils aider à leur préservation ?**

**Agissons !**



UN PROGRAMME FINANÇÉ PAR :



Janvier 2023

Impression : IDMM (69) label Imprim'vert - PEFC - ISO 14001 sur papier 100% recyclé FSC  
Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes  
Crédit photos : © Cen Rhône-Alpes  
Crédit illustrations : © NEOLOGIS  
Pour aller plus loin, une vidéo réalisée par le CEN Rhône-Alpes avec l'appui de NEOLOGIS : <https://youtu.be/JaMniSLXMIM>

# La biodiversité des pelouses sèches est menacée

## Elles n'ont rien à voir avec les gazons de nos jardins !

Les pelouses sèches sont composées d'une végétation relativement rase, de plantes vivaces, parsemées d'arbustes, avec une grande richesse floristique.

**Elles abritent près de 26% des plantes protégées en France !**

## Pourquoi sont-elles ainsi ?

En raison du sol souvent maigre et exposé au sud, retenant peu l'eau. L'activité pastorale a contribué à les façonner et elles sont aujourd'hui tributaires d'un entretien qui en garantit le maintien.

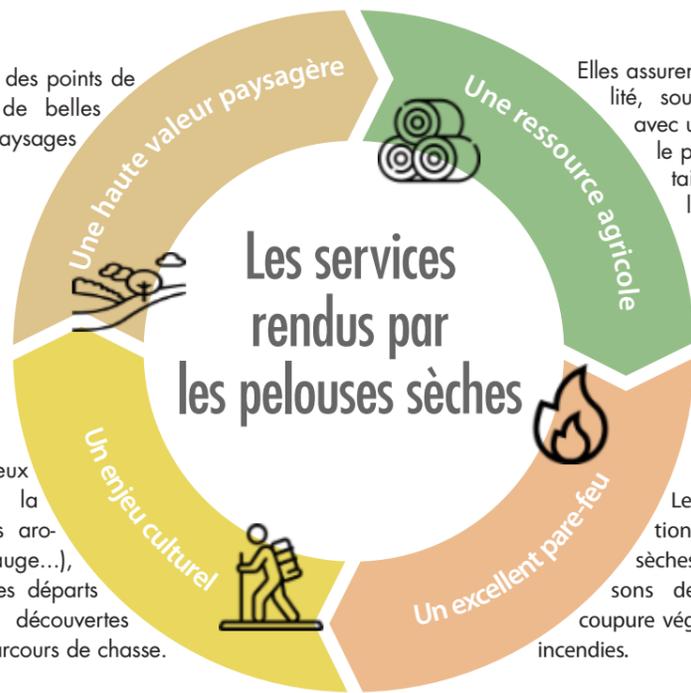
## Des milieux qui disparaissent

En France, des scientifiques estiment que 50 à 75 % des pelouses sèches auraient disparu depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le plus souvent, sous l'effet de la déprise agricole, de l'urbanisation et d'un manque de connaissance de l'intérêt de ces milieux.

# Des services rendus à la société

Souvent associées à des points de vue, elles offrent de belles nuances dans les paysages ouverts et colorés.

Elles sont des lieux appréciés pour la cueillette de plantes aromatiques (thym, sauge...), pour les balades, les départs de parapentes, les découvertes naturalistes ou les parcours de chasse.



Elles assurent un fourrage de qualité, souvent décalé en saison avec un sol portant facilitant le passage d'engins. Certaines espèces gardent leurs qualités nutritives et appétence dans les périodes « difficiles ».

Le maintien de la végétation rase des pelouses sèches plutôt que des buissons denses constitue une coupure végétale peu propice aux incendies.

Les pelouses sèches sont orphelines de dispositif de protection et sont en train de disparaître, d'être morcelées ou envahies par des broussailles. Leur biodiversité s'appauvrit, elles perdent leurs fonctions.  
**alors préservons-les !**



Le lézard vert.

L'azuré des orpins.



# Tous ambassadeurs de la préservation des pelouses sèches

## Témoignage



« La pelouse sèche, c'est beau ! Au printemps par exemple, avec ses pulsatilles rouges, ses orpins jaunes... Je pratique le Montclaret [dans la Loire] depuis longtemps et je trouve que ce site est aménagé de manière pédagogique. Ainsi, les gens comprennent l'intérêt qu'ont les pelouses sèches dans ce monde où l'on perd notre biodiversité, ils font davantage attention et pour moi c'est important car chacun peut faire son petit geste pour préserver les pelouses sèches ! »

**Simone DUPLAN**  
Citoyenne engagée (Forez)

## Témoignage



« Nous sommes convaincus de la nécessité de conserver ce petit coin de nature, avec ses plantes endémiques, puisque nous avons l'ensemble des végétaux qui existaient sur ce versant, dont quatorze sortes d'orchidées sauvages ! »

En 2020, **M. et Mme Montel**, soucieux de maintenir pour 99 ans le patrimoine de pelouse sèche à forte biodiversité dans un contexte de haute pression viticole, s'engageaient volontairement sur le massif du Pilat, en signant une obligation réelle environnementale avec le CEN Rhône-Alpes devant le notaire.

## Témoignage



« Depuis la signature d'une convention, nous sommes en totale confiance avec le Conservatoire d'espaces naturels. Cela se passe très bien : notre parcelle, qui était en friche depuis longtemps, est maintenant entretenue et pâturée. Certains espaces se sont enherbés, cela améliore considérablement la qualité du paysage ! »

**Famille BROUILLET**  
propriétaire de parcelles de landes (Rhône)

**1. Garantir la pérennité de l'espace en pelouse sèche et éviter tout changement radical de vocation de cet espace.**

**2. Favoriser une trame continue, entre deux parcelles, sans coupure importante qui contraint le déplacement des espèces, des graines...**

**3. Entretenir régulièrement pour éviter l'embroussaillage : sécateur, débroussailleuse... interventions d'associations ou d'un éleveur local.**

**4. Profiter des richesses qu'offre la pelouse sèche, par la cueillette de thym-serpolet, de sauge... par simple contemplation de sa belle floraison ou de ses papillons.**



Le diabolotin.

